

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-de-France  
et gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Nord

**Décision n° 3803 du 15 février 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : INTJ1802656S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 34218 du 1<sup>er</sup> décembre 2017 (NOR : INTJ1727069S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> mars 2018 :

**Clairon Cédric** NIGEND : 169006 NLS : 8024718

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> mars 2018 :

**Hurlupé Bruno** NIGEND : 184733 NLS : 8034248

**Boitelet Sébastien** NIGEND : 226225 NLS : 8074902

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> mars 2018 :

**Deschâteaux Fabien** NIGEND : 301037 NLS : 8090047

**Vaast Sébastien** NIGEND : 227089 NLS : 8075485

**Prince Mickaël** NIGEND : 309160 NLS : 8106172

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 février 2018.

*Le général de corps d'armée,  
commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*

J. HÉBRARD